RACINE
Groupe PERRET

DÉCLIC #01

*Bulletin de liaison **Racine***

FÉVRIER 2021

MALADIES DU BOIS

Les maladies du bois sont le premier facteur de dépérissement du vignoble en France et dans le monde.

D'après l'Institut Français de la Vigne et du Vin, 13 % du vignoble français serait improductif à cause d'elles. Depuis le retrait de l'arsénique de soude, il n'existe aucun moyen de lutte curative contre ces dernières.

De nombreux facteurs rentrent en compte dans le développement de ces maladies : porte-greffe, cépage, conduite du vignoble, mode de taille et bien d'autres pas toujours bien connus; cela rend la recherche de solutions encore plus complexe.

Cette année, plus que d'habitude, nous avons vu apparaitre des formes très précoces d'Esca, et, le réchauffement climatique nous laisse penser que nous serons plus souvent confrontés à ces problématiques. En effet, les périodes de sécheresse auraient tendance à amplifier la manifestation de ces maladies.

L'IMPORTANCE DE MAINTENIR LE FLUX DE SÈVE ET DE RÉDUIRE LES PLAIES DE TAILLE

L'acte de taille est surement la méthode de lutte prophylactique par excellence, mais, c'est aussi l'opération la plus mutilante pour un cep de vigne. C'est au moment de la taille que l'on va favoriser, ou pas, l'apparition de ces champignons du bois. En effet, si l'on taille sur un bois de 1 an, 2 ans ou 3 ans nous n'avons pas le même impact ! Il est donc primordial de prendre conscience de l'impact de chaque plaie sur le flux de sève et l'architecture du cep.

La règle n'est donc plus de tailler de à ras, mais de favoriser l'allongement. Sur des bois de 1 et 2 ans, si l'on taille à ras cela entraine des cônes de dessication voir des zones mortes qui viendront perturber le flux de sève (exemple photo ci-dessous).

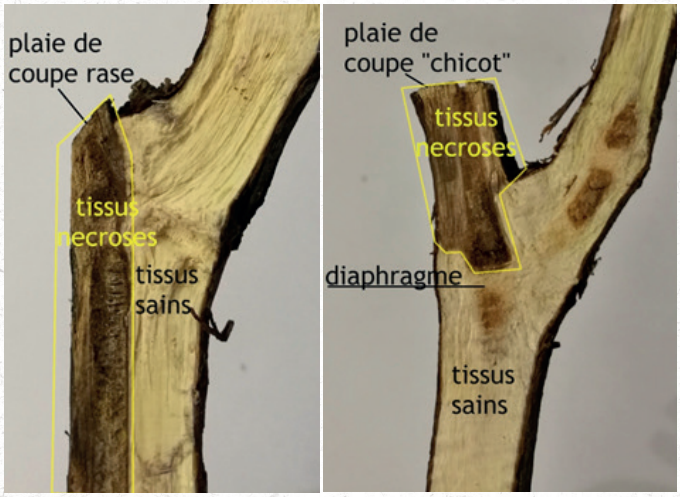

(Source : Plan national du dépérissement du vignoble)

racine.groupeperret.fr
Certifié pour la distribution de produits phytopharmaceutiques

Lorsque l'on fait une plaie sur du bois de 3 ans, cela entraine un dessèchement jusqu'au point de greffe ! Cela aura donc un effet négatif sur les flux de sèves et donc par conséquent sur le bon développement de la vigne. En effet, une fois obstruée, le bois se dessèche, meurt, et, est ainsi un terrain favorable aux maladies du bois.

Le principe de la taille douce s'inscrit dans une démarche de respect de flux de sève, de respect de la physiologie de la vigne et de son architecture. Une plante qui a des flux de sèves continus et fonctionnels ne meurt pas. Cette technique permet également d'augmenter la mise en réserve des vignes, ce qui est nécessaire pour augmenter la résilience du vignoble Provençal face aux aléas climatiques, notamment le gel et le stress hydrique. Il conviendra évidemment d'adapter la charge à la vigueur de la vigne.

Racine peut vous accompagner dans la mise en place de cette démarche via des formations.

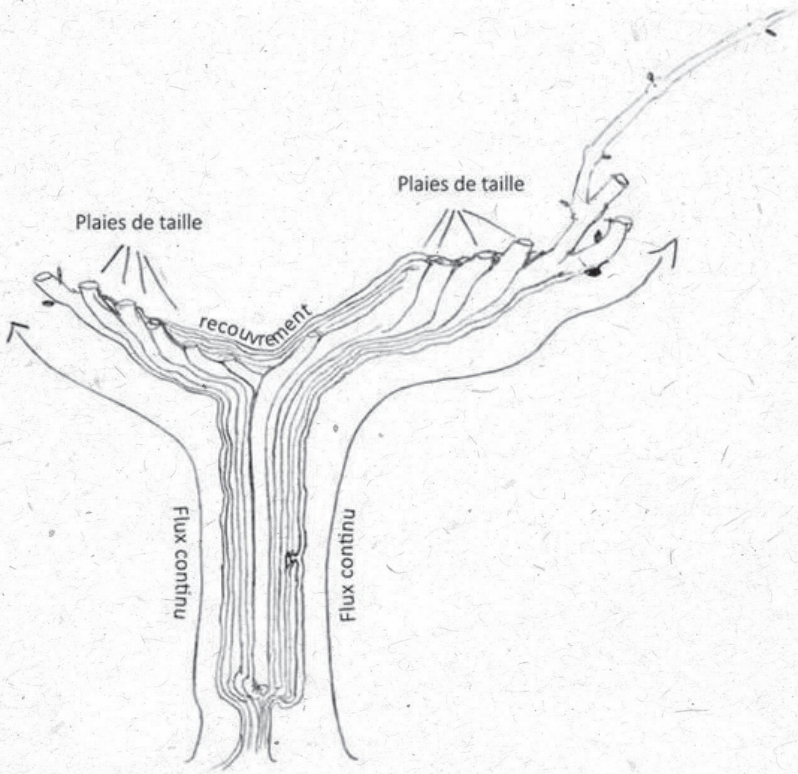

(Source : https://marceaubourdarias.fr/)

LA PROTECTION DES PLAIES DE TAILLE

Associé aux travaux de taille, il est également conseillé de protéger les plaies de taille afin de limiter les contaminations par des champignons. Pour cela, il existe des solutions en agriculture conventionnelle et en agriculture biologique. Dans les 2 cas, il s'agit uniquement d'une lutte préventive. L'important est de commencer dès la première année (voire parcelle de 4-5 ans peu atteinte de maladie du bois), et de continuer jusqu'à l'arrachage (ou presque) de la parcelle. L'application devra donc être reconduite chaque année.

Racine a intégré dans son catalogue un produit en agriculture conventionnelle : Tessior, formulation prête à l'emploi, dont le principe repose sur la formation d'une barrière physique et chimique, ce qui permet de bloquer la pénétration et la germination des champignons dans le bois.

TESSIOR®: solution en agriculture conventionnelle
Fongicide homologué contre esca, black dead arm et eutypiose de la vigne

Composition : 5g/l de pyraclostrobine + 10g/l de boscalid
Formulation: Suspension concentrée pour application direct (SD)
AMM: 2180751
BASF ne préconise l'utilisation de ce produit que sur les cultures et cibles mentionnées dans le tableau ci-dessous et , à ce titre, décline toute responsabilité concernant son utilisationà d'autres usages tels que prévus par le catalogue des usages en vigueur.

USAGES ET DOSES D'EMPLOI

Culture	CIbles	Dose	Nbre d'ap-plication	Stades d'ap-plications DAR	ZNT aquatique
Vigne	ESCA, Black Dead Arm (BDA) et Eutypiose	20l/ha	1	BBCH 00 - DAR F	5m

TESSIOR® SYSTEM

Afin de maximiser l'application du produit, l'idéal est d'appliquer le produit sur les plaies de taille encore fraîches. Pour cela, Racine met à disposition un outil dédié à l'application de ce produit : Le Tessior® System.

EN LOCATION chez RACINE Contactez votre conseiller

Dose d'emploi : Dépend du nombre de plaies de taille à traiter, mais sans dépasser la dose d'homologation de 20L/ha. Sur plantier, nous considérons une application entre 3L/ha et 5L/ha.

racine.groupeperret.fr
Certifié pour la distribution de produits phytopharmaceutiques

En agriculture biologique, Racine a intégré dans son catalogue 2 produits à base de *Trichoderma atroviride* : Esquive composé de la souche strain I-1237, et Vintec à base de la souche SC1. Le Trichoderma atroviride est un champignon colonisateur des plaies de taille. Après application (environ 1h à 10°C), ce champignon va se multiplier et réaliser un film protecteur sur la plaie pour éviter la pénétration des champignons pathogènes. Au-delà de cette barrière biologique, le *Trichoderma atroviride*, consomme les éléments nutritifs pour se développer, éléments qui seront alors indisponibles pour les champignons pathogènes.

Pour un positionnement optimal, il est conseillé d'appliquer les solutions au plus tôt après la taille lorsque les conditions météo le permettent, afin de positionner les produits avant les contaminations des champignons pathogènes. Toutefois, sur les parcelles taillées en premier dont le délai après la taille de 10-15 jours est passé, il est conseillé d'opter pour la solution Vintec.

ESQUIVE

Biofongicide contre les maladies du bois de la vigne : ESCA, BDA, Eutypiose

Utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Conforme au règlement CE 834/2007, utilisable en agriculture biologique et en biodynamie - NOP

Composition : 100 millions (108) UFC de Trichoderma atroviride souche I-1237 par gramme de produit

Formulation: Poudre mouillable (WP)

AMM: 2080004

Classification du produit : Sans classement

Utilisation : 4 kg/ha en pulvérisation sur les plaies de taille ; 100 g/L en badigeonnage

Délai de rentrée (DRE) : 6 heures après traitement

USAGES ET DOSES D'EMPLOI

Culture	Usages	Types de traitement	Doses autorisées	Nbre max. d'application	DAR* (en jours) et stades d'applic. (NC = non concerné)
Vigne	ESCA, Black Dead Arm (BDA) et Eutypiose	Traitement des parties aériennes : pulvérisation des plaies de taille	4.0 kg/ha	1 trait. /an	NC – BBCH 00 (bourgeons dormants)
		Traitement des parties aériennes : badigeonnage des plaies de taille	100.0 g/L	1 trait. /an	NC – BBCH 00 (bourgeons dormants)

VINTEC

Solution biocontrôle pour la vigne contre Esca, BDA, Eutypiose

Utilisable en AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Conforme au règlement CE 834/2007, utilisable en agriculture biologique et en biodynamie - NOP

Composition : Trichoderma atroviride souche SC1

Formulation: granulés dispersables (WG)

AMM: 2169998

Classification du produit : Sans classement

DAR F : Les conditions d'utilisation du produit permettent de respecter les limites maximales en résidus applicables

Utilisation : 200g/ha en pulvérisation sur les plaies de taille ; 100 g/L en badigeonnage

Délai de rentrée (DRE) : non pertinent en plein champ, 8 heures sous abri

Ne pas stocker à plus de 4°C. Ne pas congeler

USAGES ET DOSES D'EMPLOI

Usages autorisés	Dose	Nb appl max/an	ZNT
Vigne Esca, Black Dead Arm, Eutypiose	200 g/ha	2	5 m
Pépinière Esca, Black Dead Arm	200 g/hl	4	-

LE CURETAGE DES PIEDS INFESTÉS

Si le champignon pathogène est installé malgré cela, le curetage, qui consiste à éliminer le bois malade ou encore appelé l'amadou, est une technique intéressante pour préserver le bois sain et fonctionnel. Cette pratique invasive nécessite que le pied ne soit pas trop endommagé. Plus il est effectué précocement mieux c'est.

Attention, cela ne peut avoir d'effet sur la forme apoplexique des maladies. Il est conseillé d'identifier les pieds symptomatiques pendant l'été, et, si possible d'effectuer le curetage dans la foulée pour laisser le temps à la vigne de refaire ses réserves. De cette façon on pourra aussi espérer sauver la récolte de l'année. Veiller à ne pas enlever des parties vivantes au risque de faire plus de mal que de bien !

Cette technique certes onéreuse en temps (environ 5min par pied selon l'intensité de la maladie) permet souvent d'éviter l'arrachage du cep ou du moins permet de gagner quelques années.

Mise en application du principe de la taille Poussard et du Curetage pour limiter les maladies du bois

Depuis plusieurs années il existe un « Plan dépérissement du vignoble »https://www.plan-deperissement-vigne.fr/ dont le but est de promouvoir les bonnes pratiques viticoles pour limiter l'apparition des maladies du bois quelles qu'elles soient, mais surtout regrouper et approfondir la recherche sur ces dernières.

LISTE DES PRODUITS RÉFÉRENCÉS DANS LE DÉCLIC #1 FÉVRIER 2021

NOM	N°AMM	Composition	Mentions de danger	NB usages	Dose d'homolo.	ZNT Aq/ Tr	DRE	DAR	Commen-taires	DVP	ZNT
ESQUIVE WP	2080004	Trichoderma atroviride strain I-1237	NC	1	4kg/ha	5m	6h	-	BBCH 00		0
TESSIOR	2180751	Boscalid 10g/L + Pyraclos-trobine 5g/L	H315 H410	1	20L/ha	5m	24h		BBCH 00		0
VINTEC	2169998	Trichoderma atroviride SC1	NC	2	200g/ha	5m	Non pertinent		BBCH 00		0

racine.groupeperret.fr

Certifié pour la distribution de produits phytopharmaceutiques

Notre mission : Accompagner la transition de tous les modèles d'agriculture

« 20 ans accompagné par Racine, *cela traduit une vraie relation de* ***confiance*** *et de* ***proximité****.*
Leur approche est très précieuse ! »

Daniel Di Placido - Domaine du Loou à La Roquebrussane

« Les recommandations et analyses *de Racine m'aident à améliorer les rendements de mes cultures, tout* ***en respectant l'environnement ! »***

Hugo Guinet - Maraîcher bio, Les Jardins de Barbebelle à Villecroze

RACINE
Groupe PERRET

PLUS QUE JAMAIS à vos côtés pour réussir !

racine.groupeperret.fr

Réalisé avant la crise Covid 19. Continuons de respecter les gestes barrières, portons le masque lorsque cela est nécessaire.

racine.groupeperret.fr

Certifié pour la distribution de produits phytopharmaceutiques

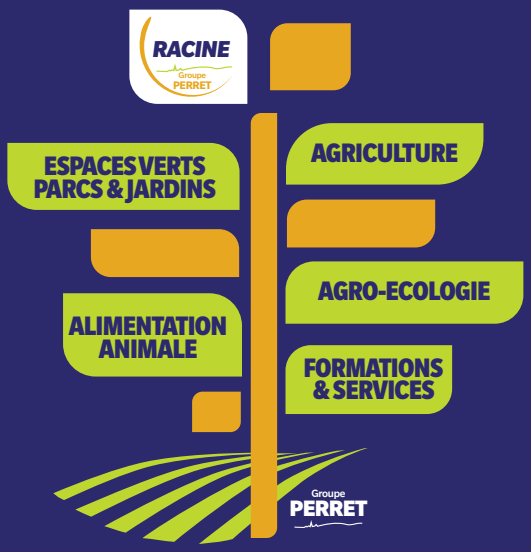

Faites un geste pour l'environnement et gagnez du temps, passez à l'e-facture

Accédez à votre espace client pour consulter vos factures, toutes les infos techniques et réglementaires...

Connectez-vous sur :

https://racine.groupeperret.fr/espace-client

RACINE SAP | Siège social
Zac Nicopolis - 83170 Brignoles
Tél. : 04 94 72 64 10 - Fax : 04 94 69 78 28

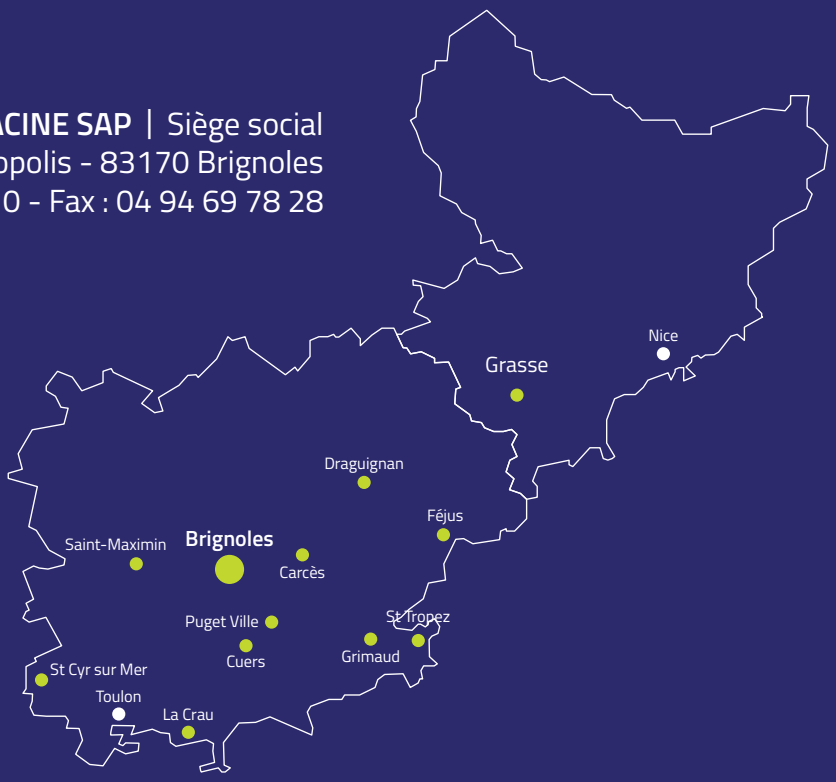

racine.groupeperret.fr

Racine Sud Agro Perret au capital de 4 480 476,52 E - Siren 552 621 096 - Code APE 4675 Z
Agrément Distributeur PA00851- Certifié pour la distribution de produits phytopharmaceutiques
Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et non professionnels